



CRÉATRICES D'ASILE ENTRE VIOLENCES ET RÉSISTANCES

Pinar SELEK

Militante, conteuse, chercheuse et écrivaine. Enseignante chercheuse, Département de Sociologie, Université Côte d'Azur. URMIS. Co-coordinatrice de l'Observatoire des Migrations dans les AM.

Depuis le début de la XXe siècle, les femmes constituaient une partie importante des populations en migration dans la planète¹ et à partir des années 2000, leur relative autonomisation de leurs liens familiaux dans le processus de la réalisation de la migration, a donné lieu au constat de « féminisation de la migration ». Cette autonomisation qui prend de multiples formes et degrés en fonction des ressources contextuelles, est liée à la fois à l'accroissement des capitaux sociaux des femmes et à la féminisation symbolique du travail² de l'économie néolibérale qui désigne la précarisation globale de l'emploi et la réorganisation de la division sexuée du travail. La féminisation symbolique du travail favorise les conditions de la féminisation symbolique de la migration et vice-versa.

Les femmes quittent leurs pays pour de multiples raisons : économiques, politiques, écologiques qui sont en général articulées à leurs situations sexuées.³ Dans ces contextes structurés à l'intersection de multiples rapports de pouvoir, le manque de soutiens juridiques, sociaux ou politiques renforce leurs vulnérabilités mais prendre la route ne promet pas forcément un asile. Il faut aller le créer. C'est une création difficile. Elles meurent, se blessent sur la route. Quant aux survivantes, sans hébergement, sans nourriture, sans soin, sans accompagnement, sans repères, elles se confrontent aux multiples violences structurelles. C'est dans ces conditions qu'elles créent leurs luttes qui se croisent, tardivement, avec les mobilisations féministes sédentaires. Le présent article porte sur les conditions spécifiques des créatrices d'asile, en Europe et sur les formes de leurs créations dans une situation de non-droit.

TRAVERSÉES DES ENFERS

Dans son livre « Une chambre à soi », Virginia Wolf demande : « *Que serait devenue la sœur de Shakespeare si elle avait été aussi brillante que son frère ?* ». Elle explique ensuite que Edith, imagi-

naire sœur de William ne pouvait pas être aventurière comme son frère, pour faire des voyages maritimes, commencer sa carrière en tenant les chevaux devant l'entrée des artistes, pour ensuite trouver du travail au théâtre et pratiquant son art sur les planches : « *Cette sœur de Shakespeare mourut jeune... hélas, elle n'écrivit jamais le moindre mot* »⁴.

La féminisation symbolique des migrations n'a pas changé ce « destin » féminin. Les études sur les migrations ancrées dans des perspectives féministes montrent comment la mobilité contribue à la reproduction de la hiérarchie des sexes⁵. Sur ces routes, les survivantes, vivent des situations particulières, en fonction de leur appartenance nationale, leur âge, leur catégorie socio-professionnelle et des systèmes de genre dans la région de destination et celle d'origine. Si le pays de départ a une incidence sur leurs parcours, nous pouvons ajouter à ceci l'itinéraire géographique et le moyen de transport qui se modifient en fonction de leurs ressources économiques. Celles qui viennent d'Europe de l'Est ou de Nord-Est subissent occasionnellement des violences sexistes. Les parcours des femmes qui viennent d'Asie

ou d'Amérique du Sud est plus chaotique notamment durant les longues attentes dans les pays où elles transitent. Quant aux Subsahariennes, depuis 2015, sur les routes migratoires transformées en des enfers, à l'exemple des prisons libyennes où les personnes en mobilité, clandestinisées, elles traversent des chemins qui promettent la mort, la torture, le viol ou l'esclavage⁶.

Nos entretiens révèlent une diffusion transnationale des promesses de travaux féminins qui se réalisent sous forme de rumeur ou bien par des liens concrets avec les différentes branches des entreprises, en générale, illégales. Selon les témoignages de Subsahariennes, trouver une place sur le marché du travail transnational ne protège pas les femmes qui se situent à l'intersection de multiples systèmes de domination : « *Les Marocains sont venus me chercher avec un contrat de travail, mais le contrat n'était pas comme ils disaient. J'étais enfermée dans une maison pendant trois mois. C'était catastrophique.* »⁷ Si la maternité facilite l'accès à l'hébergement, elle limite de façon criante leur autonomie. Être en couple les protège relativement des violences sexistes en chemin. Relative-

ment car les hommes aussi subissent la violence de la masculinité hégémonique. Nous avons collecté, dans le cadre de cette enquête, douze courts témoignages de femmes africaines en couple violées lors de leur passage en Libye dont deux avaient précisé que leurs compagnons avaient également été violés. Et quand ces compagnons sont aussi auteurs de violences sexistes, les femmes victimes n'osent pas à les dénoncer. Quant à la majorité de nos interlocutrices qui étaient catégorisées comme « migrantes isolées », elles doivent affronter multiples violences durant les traversées.⁸ « *C'est quelque chose banalisé pour les femmes d'être violée sur le chemin* »⁹. Leurs témoignages dévoilent un état de conscience par rapport à leur appartenance sociale à la catégorie de femme : « *On nous viole, c'est comme ça. Qu'ils soient noirs ou blancs, bandit ou militaire, ils le font. Tu vis en sachant que tôt ou tard ça va se produire* ».¹⁰

Pour pouvoir néanmoins s'investir à leur création de l'asile, elles développent de multiples stratégies comme mettre des implants ou bien prendre des pilules pour éviter de tomber enceinte. Elles essayent aussi de financer le voyage avec des ressources personnelles qui restent insuffisantes pour la plupart : elles finissent souvent par affronter les réseaux organisés, afin de pouvoir continuer vers la « terre d'asile ».

ATTENDRE...C'EST RÉSISTER ?

Une fois arrivées dans cet espace, les sœurs imaginaires de William Shakespeare qui ne sont ni anglaises ni européennes ni ukrainiennes mais qui viennent des pays contre lesquelles sont construits les murailles, découvrent la multiplicité de ces murailles. Notre étude révèle comment les survivantes se confrontent à des frontières économiques, administratives, sociales et politiques, quand les pratiques de non-accueil s'accroissent par des dispositifs administratifs et policiers. Celles qui se situent à l'intersection de multiples systèmes de domination se trouvent exclues des dispositifs spécifiques de protection pour les femmes et le critère de nationalité devient une variable déterminante face à la machine administrative¹¹. L'impossibilité d'obtenir un permis de séjour oblige une partie d'entre elles à faire une demande d'asile, pourtant leurs interlo-

cuteurs n'arrivent pas à comprendre les articulations complexes des situations de femmes avec d'autres causes de mobilité. Il faut alors inventer une violence énorme, facile à prouver, un exercice qui demande une performance extraordinaire et qui devient plus difficile quand on est sans hébergement. Si le pays de départ modifie les ressources sociales, culturelles ou politiques disponibles sur le lieu d'arrivée, ces ressources restent précaires et la question de l'hébergement se pose de façon brûlante. C'est dans ces conditions qu'elles se lancent dans les démarches administratives, sans accompagnement et sans connaître la procédure. La terre d'asile supposée se transforme ainsi en terre d'attente : « *J'attends. Attendre c'est comme une torture. C'est difficile de s'habituer. Je me dis qu'il faut partir ailleurs... Partir où ? J'en ai marre de partir, j'en ai marre d'attendre. J'ai pensé aussi à me suicider. Mais le bon Dieu n'accepte pas ça. En plus, je ne veux pas mourir. Je ne sais pas comment chercher une autre vie* ».¹² Fatou a 28 ans, elle a quitté la Gambie fin 2014. Pour l'administration, c'est « une migrante isolée ». D'abord en Italie, ensuite en France, elle survit depuis 2016, sans hébergement ni accompagnement, après le rejet de sa demande d'asile par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) et de son recours devant la CNDA. Plusieurs autres femmes, comme Fatou, se trouvent dans cette attente interminable.

Comment créer l'asile quand on est enfermée dans une attente interminable ? Si nous avons rencontré quatre femmes qui, en refusant d'attendre, n'avaient fait aucune démarche administrative, la plupart entament ces démarches pour gagner du temps. C'est l'une des tactiques des créatrices d'asile selon Khadija qui accompagne les créatrices d'asile : « *Même si elles n'attendent pas avoir des papiers de longue durée, elles déposent quand même la demande administrative pour un peu prolonger leurs situations précaires mais qui leur permettent de vivre ici un peu plus longtemps* ».¹³ Cette expression « *un peu plus longtemps* » est revenue assez souvent dans les entretiens avec les créatrices. Les réponses à la question « *qu'est-ce qui va se passer dans ce temps ?* » découlaient d'un savoir collectif sur la manière dont les ressources sociales qu'elles obtiendraient en restant dans cet espace renforceraient les autres

ressources : « *avec le temps, on apprend comment faire...* »

Qu'apprennent-elles ? La langue ? Les repères ? La plupart apprennent la survie. Cet apprentissage s'effectue dans la clandestinité et les femmes criminalisées se confrontent à des situations complexes où s'imbriquent sexisme, capitalisme et xénophobie. Exploitable puisqu'expulsables, une grande partie s'adaptent aux contraintes d'un marché clandestin du travail façonné par les spécificités du territoire : la France, par exemple, déploie ses offres d'insertion à ces femmes dans les filières de la prostitution, du ménage et de l'aide à la personne, à l'ombre de la loi et du droit. L'apprentissage de la survie constitue donc le pouvoir de continuer à servir dans les champs, dans les hôtels, dans les domiciles privés etc.¹⁴ Avec de faibles ressources, elles passent d'un type de travail informel à un autre : « *C'est une vie terrible mais il n'y a pas de retour possible* ».¹⁵ Elles survivent, par débrouillardise. Pour celles qui n'ont pas de liens sociaux dans le pays d'accueil, le circuit de l'exploitation sexuelle ou des services domestiques devient la principale opportunité de survie. Le terme « opportunité de survie » révèle l'obligation plutôt que le choix. Une obligation d'un nouvel ordre : dans les pays détruits par la colonisation puis par la mondialisation de l'économie, les hommes s'arment et obligent les femmes aux « services » domestiques et sexuels, tandis qu'en Europe, les services sexuels ne sont pas imposés aux femmes par les armes mais par d'autres mécanismes liés à la délocalisation sur place¹⁶ des travaux de services sexuels. Ce qui ressort de notre recherche est l'existence d'une multiplicité de dispositifs, comme l'exprime A.C., une Albanaise déboutée de 34 ans : « *Les travaux d'esclave, c'est facile à trouver* ».¹⁷ Les femmes de l'Europe de l'Est parlent d'une prostitution « indépendante » tandis que les Africaines sont souvent confrontées à des réseaux aux configurations très variées, de différentes tailles. « *Fuir mais où ?* » demande A.D, Ivoirienne de 28 ans¹⁸. Certaines arrivent à accumuler un peu de ressources pour pouvoir négocier avec eux leur libération, notamment via des réseaux de solidarité. Ensuite, elles trouvent un autre emploi informel, sans aucune protection.

Le terme résister gagne ainsi le sens de supporter, d'endurer, d'attendre. Pour

répondre à la question « qu'est-ce qui va se passer dans ce temps ? », Oumou, jeune Guinéenne nous dit : « *le temps est le meilleur médicament...il faut savoir attendre. Une personne en connaît une autre, une porte en ouvre une autre*¹⁹. » Son parcours, comme celui de beaucoup d'autres, révèle que ce terme d'attente renvoie à un processus actif : « *Lorsque que vous allez dans d'autres pays, vous allez chercher quelque chose. Je ne sais pas encore ce que me procure cette aventure. Je cherche encore*²⁰. »

C'est dans cette recherche qu'elles croisent les féministes sédentaires et depuis 2019 les interactions découlant de ces croisements ont donné lieu à leur coopération avec les mouvements féministes, malgré les frontières sociales, politiques, économiques, culturelles entre les femmes sédentaires et non-sédentaires, malgré le grand écart entre le peu de ressources féministes et l'ampleur des besoins vitaux des créatrices d'asile. Les féministes impliquées dans les réseaux de solidarités

se regroupent pour les rendre visibles et pour mettre en place les solidarités spécifiques. La continuité de cette coopération transnationale est en train de structurer un réseau féministe européen qui permet à des actions transnationales.²¹ Les créatrices d'asile y participent lentement car leurs conditions de vie façonnées par les premiers besoins, entravent fortement leurs disponibilités pour des investissements aux groupes collectifs. « *Elles sont déjà en luttés dans leurs vies*²² » insiste Sabina, militante féministe italienne. Quant à Nathalie, militante féministe française, elle met l'accent sur le verbe attendre : « *Nos conditions de vie sont différentes, pour lutter ensemble, il faut du temps*²³. »

Les créatrices d'asile et les féministes, en Europe attendent. Les chercheur.es devraient attendre également pour étudier pour enquêter les créations des survivantes ou bien les effets de cet essor féministe en Europe et envisager une réflexion comparative. ■

BIBLIOGRAPHIE

ABBATECOLA Emanuela et AMBROSIO Maurizio. « Immigration, prostitution et cloisonnement du marché du travail en Italie », in Morice Alain et Potot Swanie, *De l'ouvrier immigré au travailleur sans papiers. Les étrangers dans la modernisation du salariat*. Paris, Karthala, 2010, pp. 247-269.

–
DAHINDEN Janine et al., « Migrations : genre et frontières – frontières de genre », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 26, no.1, 2007, pp. 4-14.

–
DEVREUX Anne-Marie, « Féminisme et syndicalisme : peut-on objectiver le savoir militant ? », in Naudier Delphine, *Des sociologues sans qualités ? Pratiques de recherche et engagements*. Paris, La Découverte, 2011, pp. 62-79.

–
DUBET François, dir, *Politiques des frontières*. Paris, La Découverte, « Recherches », 2018.

FALQUET Jules, « Hommes en armes et femmes « de service » : tendances néolibérales dans l'évolution de la division sexuelle et internationale du travail », *Cahiers du Genre*, vol. 40, no.1, 2006, pp. 15-37.

–
MORICE Alain et POTOT Swanie, dir, *De l'ouvrier immigré au travailleur sans papiers. Les étrangers dans la modernisation du salariat*, Paris : Karthala, 2010, pp. 117-142.

–
KERGOAT Danièle et all, dir., *Le Monde du travail*, Paris : La Découverte, 1998.

–
MOROKVASIC Mirjana., *Femmes et genre dans l'étude des migrations : un regard rétrospectif*, Paris, Les cahiers du CEDREF-16, 2008.

–
MOROKVASIC Mirjana et Catarino C. (2007), « Une (in)visibilité multiforme », *Plein Droit*, vol 75, 2007, pp. 27-30.

–
MALENO Garzon H., « Des Voix qui s'élèvent - Analyse des discours et des résistances des femmes migrantes subsahariennes au Maroc », *Tanger* : Projet PRODEFEM ; 2018.

–
SCHMOLL Camille, *Les Damnées de la Mer*, Paris, Découverte, 2020.

–
SELEK Pinar et TRUCCO Daniela, dir, *Le Manège des Frontières : Criminalisation des Migrations et Solidarités dans les Alpes Maritimes*. Paris : Bibliothèque des frontières. Le Passager clandestin, 2020.

–
WOOLF Virginia, *Une chambre à soi*, Paris, 2020.

1 Par exemple en France, elles représentaient 47 % des populations en migration, en 1911.

2 Jules Falquet, *De gré ou de force. Les femmes dans la mondialisation*, Paris, La Dispute, 2008; Danièle Kergoat et all, dir., *Le Monde du travail*, Paris, La Découverte, 1998.

3 Mirjana Morokvasic, « Femmes et genre dans l'étude des migrations : un regard rétrospectif », *Les cahiers du CEDREF*, no.16, 2008.

4 Virginia Woolf, *Une chambre à soi*, Paris, Le Livre De Poche, 2020.

5 Janine Dahinden J. et al. « Migrations : genre et frontières – frontières de genre », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 26, no.1, 2007, pp.4-14

6 Pinar Selek et Daniela Trucco, dir, *Le Manège des Frontières : Criminalisation des Migrations et Solidarités dans les Alpes Maritimes*. Paris : Bibliothèque des frontières. Le Passager clandestin, 2020.

7 Helena Maleno Garzon, « Des Voix qui s'élèvent - Analyse des discours et des résistances des femmes migrantes subsahariennes au Maroc », *Tanger*, Projet PRODEFEM, 2018, p. 32.

8 Parmi 39 interlocutrices, les 19 étaient célibataires donc définies comme « migrantes isolées ».

9 Helena Maleno Garzon, « Des Voix qui s'élèvent - Analyse des discours et des résistances des femmes migrantes subsahariennes au Maroc », *Tanger*, Projet PRODEFEM, 2018, p. 22.

10 Ibid.

11 Camille Schmoll, *Les Damnées de la Mer*, Paris, Découverte, 2020, p. 8

12 Extrait d'entretien avec Fatou, fait à Nice, 17. 03. 2018.

13 Extrait d'entretien avec Khadija, réalisé à Nice, le 18 janvier 2019.

14 Emanuela Abbatecola et Maurizio Ambrosini « Immigration, prostitution et cloisonnement du marché du travail en Italie », in Morice Alain et Potot Swanie, *De l'ouvrier immigré au travailleur sans papiers. Les étrangers dans la modernisation du salariat*. Paris : Karthala, 2010, pp. 247-269.

15 Extrait d'entretien avec O.T, 32 ans, venue de Guinée. Fait à Nice, le 02.11.2018.

16 Emmanuel Terray, « L'État nation vu par les sans-papiers », *Actuel Marx*, vol. 44, no.2, 2008, pp. 41-52.

17 Extrait d'entretien avec A.C., 30 ans, fait à Nice, le 04.02 2018.

18 Extrait d'entretien avec A.D. 28 ans, venue de Côte d'Ivoire, fait à Nice le 22 mars 2019.

19 Extrait d'entretien avec Oumou, 28 ans, venue de Guinée, fait à Nice, le 22.11.2018.

20 Entretien effectué par Helena Maleno Garzon à Agadir, le 09/01/2018 .

21 Toutes aux frontières | Rencontres Internationales Féministes à Nice, le 5 juin 2021 (wordpress.com) et feministasylum.org

22 Extrait d'entretien avec Sabina N, fait à Imperia, le 21 03 2019.

23 Extrait d'entretien avec Nathalie H, fait à Nice, le 20.02 2019.